

1 Au stand de tir

- L'arme est portée bretelle à l'épaule, canon dirigé vers le haut et culasse ouverte ou arme cassée;
- Le magasin peut rester sur l'arme mais doit être vide de toute cartouche;
- Si l'on ne se trouve pas dans une situation de tir, l'arme sera toujours ouverte (cassée) et déchargée.

2 En position de tir

- Enlever la culasse pour le contrôle canon libre, arme dirigée vers les cibles;
- Remettre la culasse et munitionner deux cartouches au maximum;
- Charger et assurer;
- Désassurer, armer le stecher et tirer (armer et tirer pour systèmes Blaser ou identiques);
- Recharger et assurer;
- Désassurer, armer le stecher et tirer (armer et tirer pour systèmes Blaser ou identiques);
- Ouverture de la culasse, exercice terminé!

Lors de l'intervention d'une tierce personne, l'arme sera immédiatement assurée, (désarmée se son stecher).

3 Exigences à l'examen et aux exercices de tir en montagne

- Seule la munition de chasse est autorisée;
- Lors des déplacements vers les postes de tir, l'arme se porte culasse ouverte (ou cassée), déchargée et sans munition dans le magasin;
- Le contrôle du canon libre se fera sur chacun des quatre postes de tir (chamois, renard, sanglier et chevreuil);
- Ne pas oublier de décharger l'arme avant de quitter la position de tir!